

Paris, le 9 juillet 2025

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Hermès International à BNP Paribas, en date de négociation du 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 3 416 titres Hermès International
. 17 719 592 €

Au cours du 1^{er} semestre 2025, il a été négocié un total de :

À l'achat, 87 824 titres, pour un montant de 216 547 071 € (3 264 transactions).
À la vente, 85 073 titres, pour un montant de 210 013 542 € (3 835 transactions).

Il est rappelé que :

1 – Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 665 titres Hermès International
. 24 002 097 €

2 – Au cours du 2^{ème} semestre 2024, il a été négocié un total de :

À l'achat, 74 349 titres, pour un montant de 154 427 181 € (3 279 transactions).
À la vente, 76 039 titres, pour un montant de 158 887 483 € (3 340 transactions).

3 – Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 496 titres Hermès International
. 18 278 671 €

4 – Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 9 166 titres Hermès International
. 10 762 173 €